LETTRE A UN REVEREND PERE BENEDICTIN DE LA CONGREGATION DE S. MAUR, CONTENANT...

Digitized by Google

de surnaturel, comme les consultans le soutiennent, il faut dire la même chose des miracles attribués à M. De Paris, & que par conséquent *son culte est sacrilege & l'Appel de la Bulle Unigenitus criminel.* pag. 987. Examinons ces differens moyens l'un après l'autre.

Pour commencer par la premiere preuve qui consiste en ce qu'il y a des Prelats aussi bien que de Docteurs très celebres parmi les Appellans qui soutiennent qu'il y a de la liaison entre les miracles & les convulsions, il est aisé de repondre, 1. Que tous les Evêques Appellans, ne sont point de ce sentiment; il suffit de nommer ici Monseigneur l'Evêque d'Auxerre & M. De S. Papoul, que l'on sait être fort opposés aux convulsions. 2. Que parmi ceux mêmes que cite Dom de la Taste, Monseigneur de Montpellier a enseigné dans sa derniere Instruction Pastorale sur les Miracles qu'on peut très bien les soutenir sans entrer dans la question des mêmes convulsions. Qu'on multiplie, dit-il, 2. partie n. 97., *tant qu'on voudra les objections au sujet des Convulsions, est-il permis d'abandonner ce qui est clair, à cause de ce qui est obscur? nous pourions donc après avoir mis la verité des Miracles dans le plus grand jour, laisser raisonner M. De Sens sur l'évenement obscur des convulsions.*

Enfin ce n'est point manquer de respect pour ces illustres Prelats, ni pour les celebres Docteurs qui pensent de même que de s'écarter de leur sentiment sur ce point. Lorsque nous separons les miracles des convulsions nous ne faisons même que suivre en cela l'exemple que ces Prelats & ces Docteurs nous donnent les premiers. Tous les jours il separent les miracles d'un grand nombre de convulsions qu'ils regardent comme indignes de Dieu, telles que sont celles des Vaillantistes & Augustiniſtes. Nous pouvons donc faire la même chose à l'égard des autres convulsions, dès que nous les trouvons indignes de Dieu & on a souvent prouvé qu'en general elles n'en sont pas dignes.

II.

Votre Confrere a bien senti que sa premiere preuve n'étoit pas concluante; c'est pourquoi il passe promptement à la seconde. Il voudroit faire croire aux Consultans mêmes qu'ils ont été autrefois dans le sentiment qu'il soutient sur la liaison des Miracles avec les convulsions; & pour le prouver il cite quelques ouvrages de M. Fouillou, & une lettre de M. Petitpied écrite de Hollande au commencement de 1732. Il y a peu de bonne foi de citer encor cette lettre, après que l'illustre Docteur qui la ecrite s'est si clairement expliqué. Eloigné de Paris, & ne sachant point toutes les choses mauvaises & desavantageuses qui accompagnoient les convulsions, il a pu porter une Dame à qui il écrivoit à s'édifier de ce qu'elle voyoit. Qu'est-ce que cela fait pour prouver que les convulsions que ce Docteur reprouve dans la consultation sont intimement liées avec les miracles?

Il n'y a rien non plus dans les ouvrages de M. Fouillou au quel Dom De la Taste renvoye, qui puisse servir à établir cette pretendue liaison. M. Fouillou y soutient que des guerisons pour être faites par degrés & même avec de grandes douleurs n'en sont pas moins miraculeuses: & que les mouvemens qui precedent les guerisons y peuvent contribuer sans que cela nuise au miracle. On a vu autrefois plusieurs guerisons de cette sorte operées aux Tombeaux des Saints. Il n'y avoit donc rien de surprenant d'en voir de semblables au tombeau de M. Paris. Il étoit naturel d'en prendre la defense. M. Fouillou l'a fait & il n'y a rien dans ce qu'il a dit sur cela qui contredise le moins du monde la consultation à laquelle on fait qu'il a eu grande part. C'est donc se moquer du monde d'alleguer cet Ecrits

pour

Digitized by Google

pour prouver qu'il a reconnu la pretenduë liaiſon des gueriſons miraculeuſes avec les convulſions que ce ſavant Theologien a toujours conſtamment rejettées.

III.

Dom De la Taſte n'eſt pas plus heureux dans la troiſiéme preuve; ce devoit cependant être la plus formelle & la plus preciſe; Il veut prouver aux conſultans que les convulſions ont réellement influé dans les gueriſons miraculeuſes qu'ils deffendent; s'il y reuſſiſſoit, il pouroit ſe vanter pour le coup de les avoir confondus, mais il faudroit pour cela citer des gueriſons reconnües pour être miraculeuſes, il en cite à la verité que les Convulſioniſtes regardent comme telles, mais qui ne ſont pas regardées de même par tous ceux qui ne donnent point dans les convulſions & que les Docteurs ne tiennent point pour miraculeuſes, non plus que Dom De la Taſte lui-même. Jugez en par celles qu'il fait valloir *p.* 954. & 955. La plus remarquable de toutes ces gueriſons pretendues miraculeuſes eſt celle de M. l'Abbe de Beſcherant, & c'eſt auſſi celle qui a fait le plus de bruit, des cinq qu'il rapporte en cet endroit: & cependant s'étant objecté *ibid.* ce que dit M. De Lan que cet Abbé n'eſt point, à proprement parler gueri, puiſqu'il reſte incommodé. Dom de la Taſte convient non ſeulement du fait, mais il rencherit même ſur ce que dit M. De Lan en ſoutenant que cet Abbé *a cent fois plus perdu que gagué par les convulſions, parce que ſi elles lui ont un peu allongé les nerfs de la jambe, il lui en a couté d'avoir les vertebres de l'épine du dos diſloquées*, p. 974. Des convulſions qui, ſi ce Religieux dit vrai, loin d'avoir gueri parfaitement un homme lui ont fait cent fois plus de mal que de bien, ne ſont elles pas fort propres à prouver qu'il y a des gueriſons miraculeuſes auxquelles les convulſions ont contribué phyſiquement, & votre Confrere ne ſait-il pas bien raiſonner quand il conclud de tels exemples qu'il y a une liaiſon intime entre les convulſions & les miracles, même ceux auxquels celles la n'ont contribué ni de près, ni de loin?

IV.

L'Exemple de la Religieuſe du Calvaire guerie en 1733 n'eſt pas plus propre à établir cette troiſiéme preuve de Dom De la Taſte, & encore moins les conſequences qu'il en tire. Il eſt vrai que les Convulſioniſtes voulurent faire honneur à l'œuvre de cette gueriſon ſous pretexte que cette Religieuſe qui avoit de la devotion à M. Paris & qui l'avoit invoqué dans ſa maladie ne fut guerie qu'au moment qu'une jeune convulſionnaire lui eut fait prendre de la terre du tombeau, c'eſt comme ſi quelqu'un m'avoit jette de l'eau benite & que Dieu m'ayant accordé par le moyen de cette eau quelqu'effet ſurnaturel, je m'aviſois d'attribuer cet effet ſurnaturel à celui qui m'auroit jetté cette eau.

Mais comme il n'y a ſi pauvre raiſon qu'un homme ne faſſe valoir au deffaut de bonnes, il n'eſt pas étonnant que Dom De la Taſte embraſſe la penſée de nos convulſioniſtes & veuille auſſi-bien qu'eux decorer l'œuvre de ce miracle, avec cette difference cependant que les premiers en font Dieu auteur; au lieu que le Benedictin en fait honneur à ſon agent ordinaire, je veux dire au Diable qu'il gratifie ſi liberalement de tous les prodiges de nos jours.

Il devoit au moins prouver auparavant que la jeune convulſionnaire, dont il s'agit, étoit poſſedée de cet eſprit infernal, mais il lui a été plus aiſé de le ſuppoſer. Il reconnoit neanmoins que les convulſions du tems ne ſont dans pluſieurs que maladies. Eſt-ce qu'une perſonne qui ſeroit dans une fievre chaude ne pouroit pas dire des paroles patethiques & touchantes qui ſerviroient à reveiller la foi des auditeurs? L'application eſt aiſée à faire à la convulſionnaire du Calvaire, agiſſant

Digitized by Google

& parlant dans ſes convulſions qui lui cauſoient l'alienation ou elle étoit. Accordons même ſi l'on veut, que dans cette alienation, c'étoit le Demon qui agiſſoit en elle; ſeroit-ce la premiére fois que Dieu ſe ſeroit ſervi de paroles prononcées par des poſſedés pour exciter & même pour faire naître la foi dans quelques-uns des ſpectateurs? Dom De la Taſte reconnoit que le cas eſt arrivé plus d'une fois, & il ſe retranche à dire que ceux que Dieu a converti par ce moien ne ſe ſont pas trompés dans le principe; Et qu'ils ont reconnu le Demon à ſes preſtiges: mais croit il donc que cet Ange de tenebres ne puiſſe pas ſe changer en Ange de lumiere, en ſorte qu'on s'y trompe de bonne foi? Et pour venir à la convulſionnaire dont nous parlons, l'operation du malin eſprit y étoit-elle ſi palpable que la bonne Religieuſe n'eut pu s'y meprendre ſans ſe rendre indigne que Dieu lui accordat ſa gueriſon par miracle?

Après tout il s'en faut beaucoup que ce *prodige ſoit le plus accredité de tous les pretendus miracles du tems*, comme le dit cet Ecrivain, p. 971. Les diſcernans ſont bien éloignés de le relever ſi haut; & il n'approche pas effectivement des huit dont M. De Montgeron a demontré avec tant de ſuccès la vérité. Ainſi quand on l'abandonneroit à Dom De la Taſte & qu'on lui avoüeroit (ce que nous n'avons garde de faire) que cette gueriſon vient du Diable, il n'en ſeroit guere plus avancé. Il ſoutient à la verité p. 970. *que ſi c'eſt le Demon qui a operé quelqu'unes des gueriſons ſurnaturelles (de ce tems) il n'en eſt pas une ſeule qu'il ſoit permis d'attribuer à Dieu.* Mais vous appercevez ſans peine, Mon Reverend Pere, que votre Confrere en raiſonnant ainſi tombe dans le ſophiſme, qui conſiſte à conclure du particulier au general.

V.

Il ſied bien à un homme qui péche ſi groſſierement contre les regles du raiſonnement de le prendre ſur un ton ſi haut ſur tout en parlant à trente illuſtres Docteurs *Je vous confonds*, leur dit-il, p. 979. C'eſt ce dont il ſe vante, lorſqu'il fait valoir ſon argument de l'origine qu'il pretend être la même pour les miracles & pour les convulſions, qui viennent ſelon lui d'un même principe ſavoir du Diable, & pour le prouver il ſuppoſe que les Docteurs conviennent, *que le Demon s'eſt ſaiſi ſur le tombeau d'un grand nombre de perſonnes, ſur leſquelles il n'avoit auparavant aucun pouvoir & dans le tems qu'ils adreſſoient des prieres à ce Diable* p. 989. d'où il conclud que l'on doit dire que c'eſt le même Agent (le Diable) qui a produit auſſi les gueriſons ſurnaturelles qui ſe ſont operées au même Tombeau, où ailleurs par l'interceſſion de M. Paris. Selon votre Confrere le ſyſtême des Docteurs qui attribuent ces gueriſons à Dieu en même tems qu'ils rejettent les convulſions repugne *à la ſageſſe de Dieu & conduit aux plus affreux excès*, p. 989 & 991. *Quand a-t-on vu*, dit-il, p. 987. *parmi des perſonnes animées d'une même devotion, Dieu en guerir quelques-uns, & le Diable en guerir, où poſſeder les autres.* Il n'y a donc point de milieu, dès qu'on avoue que le Diable aura ſaiſi où poſſedé quelques-uns de ceux qui ſe ſeront approchés du tombeau, il faut dire que c'eſt lui qui aura auſſi gueri ceux qui l'ont été au même tombeau parce qu'autrement ce ſeroit *placer les operations de Dieu, à côté de celles du Demon*; & il eſt d'ailleurs indigne de la bonté de Dieu de traiter differemment des hommes qui s'approchent d'un tombeau, *avec le même eſprit & la même devotion.* Car Dom De la Taſte aſſure que ceux qui ont été affligés des convulſions, ſont venus au tombeau de M. Paris, ou l'ont invoqué avec les mêmes diſpoſitions, que ceux qui ont été guéris ſans convulſions; tant il a profond

fondi le fond & le secret des cœurs des uns & des autres. Un homme moins préoccupé & qui n'écouteroit que le bon sens, raisonneroit tout autrement. Voilà des hommes, diroit-il, qui s'approchent du tombeau d'un Ecclésiastique, lequel a vecu dans une grande pénitence & dans les exercites d'une pieté éminente. Ils s'en approchent pour obtenir par son intercession leur guerison, où du soulagement dans leurs maux; je vois qu'effectivement les uns après l'avoir invoqué sont gueris, mais que les autres se trouvent agités d'une maniére extraordinaire, qui fait dire que c'est le Demon qui les possede, il faut donc, concluroit cet homme qui ne consulteroit que le bon sens & les premiers principes de la Religion, il faut de deux choses l'une où que ces derniers ne se soyent pas approchés du tombeau avec les mêmes dispositions que les premiers, où que s'ils s'en sont approchés avec la même pieté & la même devotion, Dieu ait voulu les éprouver & les purifier par quelqu'épreuve terrible, comme il en a quelque fois agi à l'égard des justes & des gens de bien, qu'il a permis au Demon de posseder & de tourmenter pour un tems.

VI.

Voilà ce que diceroit la raison éclairée des principes de la Religion à un homme qui ne consulteroit que l'une & l'autre, & il ne verroit dans cette conduite de Dieu rien de contraire à sa sagesse & à sa Justice qui est souvant impénétrable aux hommes. Mais votre Confrere est bien éloigné de dispositions *si chretiennes & si raisonnables*. Il a pris son engagement, il faut à quelque prix que ce soit que le Diable soit l'auteur de toutes les guerisons miraculeuses operées par l'intercession de M. Pâris. Les Docteurs qui soutiennent le contraire ont un système qui repugne à la sagesse de Dieu & même qui *des honore sa puissance*, p. 992. Qu'elle extravagance! J'aurois assurement beau champ si je voulois retorquer contre ce Religieux tout ce qu'il dit contre les 30. Docteurs, pour montrer que dans leur système, ils font injure à la sagesse & à la toute puissance de Dieu, parce qu'ils soutiennent que c'est lui qui a gueri ceux qui l'ont été sans convulsions par l'intercession du B. Diacre.

Je croirois perdre ma peine de m'arrêter à refuter serieusement de tels paradoxes; elle seroit d'autant plus inutile que votre Confrere ne les appuye que sur une supposition absolument fausse, savoir que les consultans conviennent, qu'il y a eu plus de personnes possedées ou saisies du Demon au tombeau de M. Pâris, qu'il n'y en a eu de gueries; il n'a eu garde de citer sur cela aucun texte des mêmes Docteurs, lui qui en cite si volontiers, quand il en rencontre qui lui sont favorables. Il a donc inventé de gayeté de cœur ce qu'il leur fait dire, parce que cela lui étoit necessaire pour pouvoir se vanter auprès de ceux qui n'osent où qui ne veulent pas lire les livres des Appellans, qu'il a confondu xxx Celebres Docteurs.

VII.

Qu'il ne s'imagine pas pouvoir appuier la supposition qu'il prête à ces Docteurs sur ce qu'il rapporte de quelques Appellans d'un grand merite qui ont soubconné le Demon d'être l'auteur des agitations de l'Abbé de Beicherand sur le tombeau & qui ont crainte que ce ne fût une punition du trop grand éclat avec lequel cet Abbé demandoit sa guerison.

Premiérement les grands hommes dont il s'agit n'ont pas assuré la chose, ils ont marqué seulement leur soupçon où plutôt leur crainte & les mouis sur les-

Digitized by Google

quels elle étoit appuiée; mais ils n'ont eu garde de rien affirmer positivement *. En second lieu ils ont été encore plus éloignés d'assurer que c'étoit le Demon qui a saisi tous ceux qui ont eu des convulsions au tombeau ensuite de l'Abbé de Bescherand.

Enfin quoique beaucoup de personnes ayent cru que ce qui se passoit dans M. de Bescherand étoit surnaturel, d'autres en assez grand nombre, soit parmi les Appellans, soit parmi les acceptans ont soutenu que cela étoit naturel & Dom De la Taste seroit bien embarassé de montrer le contraire. Il convient lui-même, p. 974. *qu'avant cet Abbé on avoit vu quelques convulsions au tombeau & qu'on les y avoit apportées d'ailleurs.* Qui lui a dit que M. De Bescherand n'y avoit pas apporté aussi des dispositions à celles qu'il a ressenti sur le même tombeau & que l'imagination des spectateurs & surtout des femmes où filles qui le voyoient en cet état en ayant été frappée la même chose aura pu leur arriver naturellement? Dom De la Taste ne sauroit certainement montrer que tout cela n'ait pas été naturel: Or cela étant, que deviennent toutes ses déclamations contre le culte du bien heureux Diacre, Declamations qui sont toutes fondées sur ce principe que Dieu a livré au Demon un grand nombre de personnes qui sont venues prier à son tombeau; ce qu'il suppose perpetuellement sans le prouver une seule fois?

VIII.

Mais dit cet adversaire des miracles, peut-on attribuer à la nature tout ce qui s'est passé dans les convulsions, & des qu'on y reconnoit du surnaturel, peut-on s'empecher de l'attribuer au Demon? C'est ce qu'aucun ni des consultans, ni de ceux qui pensent comme eux ne contestent. Mais de ce qu'il y a dans les convulsions un surnaturel qui vient du Demon, il ne s'en suit pas qu'il soit auteur de toutes les convulsions. On n'a aucune preuve qu'il ait operé celles du tombeau & nous en avons que Dieu a été tenté après la cloture du cimetiére, par où on aura donné entre à l'Ange de tenebres, pour se meler dans les convulsions; pour en causer même & pour produire plusieurs effets extraordinaires dont on ne sauroit rendre raison en fouillant dans la nature, comme le remarque fort bien Dom De la Taste.

Ceux qui ont suivi avec attention l'évenement dont il s'agit n'ont aucune peine à comprendre, comment une chose qui étoit purement naturelle dans son origine, est devenue ensuite surnaturelle en plusieurs de ses parties, par l'entrée qu'on y a donné au Demon. Il suffit de se bien rappeller les faits; j'ai taché de les suivre & de ne les point perdre de vüe, en ayant été informé exactement par ceux qui étoient sur les lieux, qui les voioient & qui ont eu soin de nous les mander. Permettez-moi, Mon Reverend Pere, non de vous faire le recit de ces faits, ce qui demanderoit un ouvrage exprès, mais de vous faire souvenir de quelques circonstances, dont la connoissance aide beaucoup pour juger sainement de cette affaire.

IX.

Lorsque les convulsions prirent a l'Abbé De Bescherand sur le tombeau de M. Páris, comme on étoit accoutumé à voir des miracles s'y operer il étoit fort naturel

* Il ne faut pas que Dom De la Taste nous objecte ce qui est dit su cela dans le journal des convulsions. Il n'y a aucune apparence que M. Du Guet ait approuvé tout ce qui est dit dans ce journal.

Digitized by Google

turel qu'on crut que c'en étoit un que Dieu avoit dessein d'operer sur cet Abbé peu à peu & par degrez. Les plus sages parmi les Appellans crurent neanmoins qu'il étoit à propos de suspendre son jugement & d'attendre l'évenement, mais quelqu'un plus hardi fit un écrit intitulé *reflexions sur les convulsions*. Dans cet écrit ont soutenoit qu'elles étoient un moien de guerison qui venoit de Dieu par miracle, & on avançoit de plus que Dieu par ce nouveau genre de guerison, vouloit representer le tems present de l'Eglise & annoncer son renouvellement par la conversion des Juifs. La même chose fut rebatue dans un grand nombre de conferances, comme je l'ai sû de personnes dignes de foi & qui en ont entendu plusieurs.

Lorsque l'Ecrit dont il s'agit parut, il y eut des personnes très sensées que je ne nommerai pas sans leur permission, qui en furent très choquées. Ces personnes previrent aisement qu'un tel Ecrit venant à se repandre cela pouroit donner envie à des femmes & à des filles, & peut être aussi à des hommes, d'avoir des convulsions, soit pour guerir de quelques maladies, soit pour avoir part aux Mysteres qu'on disoit être representés par les mêmes convulsions; par malheur les personnes dont je parle, ont été que trop bons Prophetes. L'Ecrit ayant été rendu publique après la clôture du cimetiere, les convulsions se multiplierent extremement, parce que bien loin d'en avoir horreur on les regardoit, comme un bien-fait du ciel. On les avoit données comme figuratives, & on avoit fait plusieurs conferences sur cela; aussi ne tardât t'on pas à voir des filles representer des mysteres étant en convulsion. C'est un fait certain que plusieurs en ont demandé & desiré, & voilà dès la une ouverture qu'on donnoit au Demon pour s'y mêler: Qu'on consulte ceux qui traitent du discernement des esprits, & entre autres le Cardinal Bona, on y verra que desirer & rechercher des dons & des états extraordinaires (tels qu'on regardoit alors les convulsions) c'est s'exposer à être le joüet de l'illusion du Demon. Les épreuves ont fourni une autre ouverture par laquelle cet esprit malin aura pu entrer & se mêler dans les convulsions. On appliqua souvant des Reliques sur les convulsionaires, pour voir si elles sauroient les discerner & c'est dans ces sortes d'épreuves & autres semblables que le surnaturel des convulsions a principalemens paru. Les Theologiens les plus éclairés parmi les Appellans ont eu beau representer que ces épreuves n'étoient pas permises & que c'étoit tenter Dieu que de les employer, on a continué à les reïterer nombre de fois. Doit on s'étonner que Dieu après cela, ait permis au Demon de se saisir des convulsionnaires qui se plaisoient à faire de ces sortes d'épreuves qui entre prenoient de decouvrir les pensées où les choses secretes &c. Et faut-il chercher ailleurs la cause qui aura donné entrée au malin esprit dans l'évenement des convulsions, pour y operer un nombre de choses surprenantes, & qui passent les forces ordinaires de la nature?

X.

Je fais cette remarque, parce que Dom De la Taste croit, où plutôt fait semblant de croire que les Docteurs consultans & ceux qui pensent comme eux, ne sauroient dire dans leur système pourquoi Dieu auroit permi au Demon de se saisir d'un nombre de convulsionnaires, comme si ces mêmes Docteurs étoient obligés de rendre raison de tout ce qu'il plait à Dieu de faire, où de permettre. Ce Religieux feroit bien mieux d'imiter leur modestie, que de parler temerairement comme il fait sur ce qu'il ignore.

Si

Digitized by Google

Si je remarque de mon coté, ce que je crois avec pluſieurs autres, avoir attiré le Demon dans les convulſions, ce n'eſt pas que je veuille rien determiner ſur cela, ni aſſûrer qu'il n'y auroit pas quelque autre cauſe que celle là, c'eſt ſeulement pour montrer, que ſi l'on eſt obligé d'en alleguer quelques-unes qui auront donné entrée au Diable dans cette œuvre, celles que je viens d'expoſer & qui ſont appuiées ſur des faits certains & conſtans, ſont tout autrement naturelles que celles que donne votre Confrere.

Il pretend que Dieu a voulu punir par les convulſions & par la part que le Diable y a eue, l'Appel & le culte de M. Pâris, ſur tout depuis qu'il a été interdit par quelques Evêques, *p.* 974. Vous ne me pardonneriez pas Mon Reverend Pere, ſi j'allois me mettre ſerieuſement en fraix de prouver contre Dom De la Taſte, que l'Appel de la conſtitution eſt Canonique; on la fait cent & cent fois. Votre Confrere ne voudroit pas apparement s'engager à refuter l'inſtruction de feu M. Le Cardinal de Noailles ſur ce point & tant d'autres ſolides ouvrages ſur la même matiere. Ce qu'il dit ſur cela ne peut être gouté que par des ignorans qu'on empêche de lire les Ecrits des Appellans; mais auſſi il ne peut que ſe faire moquer de ceux qui ſont inſtruits ſur cette article, comme il l'eſt communement dans votre Congregation.

Pour la ſeconde cauſe alleguée par ce Religieux, ſavoir qu'on n'a pas obei à un certain mandement, quelque reſpect qu'on ait pour l'illuſtre Prelat dont il porte le nom, on peut bien dire que la religion a été ſurpriſe en ce point. Quand on fait ſoutenir à un Evêque dans un mandement public, qu'il ne s'eſt pas fait de gueriſons miraculeuſes au tombeau d'un Serviteur de Dieu, & que tout le peuple d'une grande ville eſt informé du contraire; ce peuple qui voit qu'on a ſurpris ſon Evêque, n'eſt-il pas en droit de ſuppoſer que s'il étoit mieux inſtruit des faits, il ne s'oppoſeroit pas au culte de celui que Dieu glorifie par des gueriſons ſurnaturelles? & dans cette ſuppoſition ce peuple fait-il mal de s'adreſſer comme auparavant au Serviteur de Dieu? Dom De la Taſte n'inſulte t'il pas au public de vouloir qu'il y ait en cela un crime, & un crime ſi deteſtable, que Dieu le puniſſe par un terrible fleau; & en livrant au Demon un grand nombre de ceux qui participent à ce pretendu crime? Ces abſurditées ſe detruiſent aſſez d'elles mêmes, ſans qu'il ſoit neceſſaire de repondre à ceux qui les avançent.

X I.

Auſſi Dieu paroit avoir voulu le faire lui-même; car c'eſt depuis le mandement qu'on objecte que ſe ſont operées les gueriſons les plus miraculeuſes par l'interceſſion de M. Pâris. Telles ſont celles dont M. De Montgeron a entrepris la demonſtration, & où il a ſi bien reüſſi. Il n'y a pas d'apparence que Dom De la Taſte entreprenne de nier les faits. M. De Sens a été trop bien repaſſé ſur cette article par ce Magiſtrat pour que le Benedictin s'expoſe a être traité de même. Ce qu'on dit dans le Public eſt plus croyable, qu'il prendra le parti en reconnoiſſant les faits d'en donner tout le ſurnaturel au Diable; parti deſeſperé, s'il y en eut jamais & qui annonce a tout le monde la defaite de ce Religieux, car n'eſt-ce pas ſe reconnoître vaincu que de ſe voir forcé d'en venir à cette extremité? Quel eſt le Catholique raiſonnable qui n'ait horreur d'un ſyſtême que s'il étoit vrai donneroit gain de cauſe à ces Ecrivains temeraires d'entre les Proteſtans, qui ne pouvant conteſter la realité des prodiges operés dans les ſiécles precedens aux tombeaux des Saints ont pris le parti de les traiter de preſtiges de Satan. Dom De la Taſte pourra

Digitized by Google

pourra t'il alleguer quelques raiſons, pour qualifier de la ſorte les gueriſons operées au tombeau de M. Pâris, que les mêmes Proteſtans ne puiſſent dire, & n'ayent peut être déja dit*, pour attribuer au Demon les miracles faits par l'interceſſion des Saints.

XII.

Cependant ce Religieux fait la meilleure contenance du monde; Il ne comprend pas à ce qu'il dit, que les Docteurs conſultans puiſſent avoir quelques raiſons pour attribuer au Seigneur les gueriſons qui ont été obtenues en recourant au S. Diacre. *J'ai beau chercher*, dit-il, *p. 988. dans vos Ecrits une raiſon ſolide, qui vous autoriſe à reverer quelques-uns de vos miracles de gueriſon, je n'en ai pu decouvrir & après bien des reflexions je n'en puis imaginer aucune.* C'eſt comme s'il leur diſoit; qu'elle raiſon avez vous d'attribuer à Dieu des miracles de gueriſon operés au tombeau de S. Martin & d'autres Saints, car les xxx Docteurs ne doutent pas de la ſainteté de M. Pâris, n'on plus que des autres Saints, qui ſe ſont comme lui ſanctifiés par la penirence : Il n'y a pas plus de raiſon d'oter à Dieu les miracles de gueriſon operés à ſon tombeau, que ceux qui ont été operés au ſepulcre de tant d'autres ſaints penitens. Quand on voit des gueriſons ſurnaturelles s'operer par l'interceſſion d'un mort, il faudroit avoir une demonſtration de la derniere évidence que c'eſt un reprouvé, pour les attribuer au Demon. Or Dom De la Taſte pouſſeroit il la temerité & l'impudence juſqu'à decider que M. De Pâris eſt un reprouvé? il n'y a pas d'apparence. Je crois au contraire avoir vu dans une de ſes lettres precedentes, qu'encore qu'il ſe regarde comme ayant été dans l'erreur, il croit qu'il y a été de bonne foi, & que d'ailleurs il a mené une vie ſainte & pénitente. Rien ne l'empêche donc de regarder cet Eccleſiaſtique comme un homme qui s'eſt ſanctifié dans la pénitence; & par conſequent, il n'a pas plus de raiſon d'attribuer au Diable les gueriſons operées à ſon tombeau, que d'attribuer au malin eſprit celles qui ont été operées aux tombeaux detant d'autres Saints. C'eſt ſur ce fondement que les xxx Docteurs regardent comme venant de Dieu les miracles de gueriſons operées par l'interceſſion de M. Pâris, & votre Confrere s'expoſe de gayeté de cœur à la riſée publique d'aller ſerieuſement demander à ces Docteurs quelle raiſon ils ont d'en juger ainſi.

Mais pourquoi ces mêmes Docteurs attribuent ils au Demon ce qu'il y a de ſurnaturel dans les convulſions, puiſque ces convulſions, ſe trouvent dans ceux qui invoquent M. De Pâris, comme font ceux qui ſont gueris? La raiſon en ſaute aux yeux de tout le monde. Les Docteurs attribuent ce ſurnaturel au Demon, parce que de l'aveu des melangiſtes mêmes, il s'y trouve des choſes indignes de Dieu, ce qui les a obligé de recourir eux mêmes au Demon; & pour le reſte, il n'y a rien dans ces mêmes convulſions qui ne puiſſe être imité par cet eſprit qui ſait ſouvent ſe changer en Ange de lumiere, & qui a un intereſt eſſentiel d'obſcurcir par la les miracles de M. Pâris, ſi incommodes aux Corrupteurs de la morale, & aux ennemis de la grace du Fils de Dieu. Il eſt donc juſte & la Religion demande qu'on ne confonde pas ces miracles avec les mêmes convulſions & on ne peut conclure de l'un à l'autre ſans pêcher contre toutes les re-

-gles

* La raiſon de ces Ecrivains Proteſtans, pour attribuer au Demon ces merveilles c'eſt qu'elle ne ſervent, ſelon eux, qu'à entretenir le Peuple dans la ſuperſtition & dans l'idolatrie; voilà pourquoi ils les attribuent au Demon, tout de même Dom De la Taſte lui attribue les gueriſons operées par l'interceſſion de M. Pâris, parce qu'elles ſervent à entretenir les Appellans dans ce qu'il nomme deſobeiſſance à l'Egliſe.

Digitized by Google

gles du raiſonnement. Auſſi ce n'a été qu'un interêt de parti qui a fait inventer une pretendu liaiſon entre deux choſes ſi diſparates. Les Convulſioniſtes ont eu recours à cette liaiſon, parce qu'ils ne pouvoient autrement ſoutenir leurs convulſions; & Dom De la Taſte y a pareillement recours, parce qu'il ſent que ſans cela, il ne peut attaquer les miracles. Ils ont donc interêt les uns & les autres a ſoutenir cette pretendue liaiſon; mais cet interêt ne donne pas plus de realité à la choſe; nous leur ſoutenons que c'eſt une chimere; nous leur demandons des preuves, ils tachent d'en donner. Dom De la Taſte les à toutes ramaſſées; nous en avons déja examiné quatre; je ſuis perſuadé que vous n'en avez trouvé aucune de ſolide; Il me reſte à vous entretenir de la cinquiéme.

XIII.

Elle conſiſte à dire que comme les miracles ont eu pour but d'accrediter l'Appel & de multiplier les Appellans, il faut dire que ces miracles ont le même principe que les convulſions, ſuppoſé que celles ci tendent au même but; ſavoir à accrediter l'Appel & à multiplier les Appellans; or pour prouver que les convulſions tendoient là auſſi bien que les miracles, Dom De la Taſte cite quelques lambeaux d'Ecrits faits au commencement du convulſioniſme, & dans le tems que les partiſans de l'œuvre étoient le plus échaufés ſur cet Article. Votre Confrere ſait bien traiter dans d'autres occaſions les auteurs de ces Ecrits de têtes échaufées, mais il veut qu'ils ayent raiſon ici, & qu'ils diſent vrai parce que cela l'accommode, cependant la verité eſt que s'il y a quelques traits dans les Ecrits dont-il s'agit qui marquent une imagination réellement échaufée, ce ſont les lambeaux qu'en rapporte ce Religieux, je ne vous les citerai pas, parce qu'il y a un de ces auteurs qui eſt de mes amis, & à qui je ferois trop de peines, tant ce qu'il dit eſt riſible.

Au reſte il n'eſt pas neceſſaire que je m'arrette à vous prouver en forme * que les convulſions n'étoient nullement propres à accrediter l'Appel, & qu'elles n'étoient propres au contraire qu'à lui nuire. C'eſt un fait que les plus zelés convulſioniſtes ont reconnus des le commencement; vous en êtes bien perſuadé & Dom De la Taſte n'en doute pas non plus, puiſqu'il aſſure, *p.* 983. qu'elles ne *ſervent qu'à le decrier* avec les miracles. Comment donc, direz vous, ſoutient-il, qu'elles tendoient à l'accrediter? Le voici, c'eſt que c'étoit l'intention du Diable, en les produiſant, mais Dieu l'a pris dans ſes propres pieges, *p.* 984. *C'etoit donc la deſſein de cet Eſprit Seducteur*, p. 984, *il vouloit*, dit votre Confrere aux Docteurs conſultans, *il vouloit accrediter votre cauſe.*

XIV.

Qui n'admireroit la profondeur des connoiſſances de ce Religieux, il aſſuroit tantôt, comme s'il eut connu les ſecrets des cœurs, que ceux qui avoient eu des convulſions au tombeau y étoient venus dans le *même eſprit* & avec la *même devotion* que ceux qui y avoient été gueris, & il en coucluoit que c'étoit le Diable qui avoit agi ſur les uns & les autres. Il n'y a qu'un moment qu'il decidoit comme s'il avoit aſſiſté au Conſeil de Dieu, que cet être éternel avoit puni par le fleau des

* Toute la preuve qu'allegue Dom De la Taſte après les auteurs qu'il cite, pour montrer que les convulſions tendoient, auſſi-bien que les miracles a accrediter l'Appel & a multiplier les Appellans, c'eſt l'exemple d'un Sous-Vicaire de ſaint Jacques de la boucherie qui ſe declara Appellant ayant cru voir un miracle operé par la Duſſon fameuſe convulſionnaire & qui a été ſi decriée. On ſait ce qui eſt arrivé a cet Eccleſiaſtique, à qui la tête a tourné, juſqu'au point de devenir diſciple de M. Vaillant. Cela, n'eſt-il pas bien propre à prouver que le but des convulſions a été d'accrediter l'Appel?

Digitized by Google

des convulsions les Appellans pour *leur desobéïssance*, c'est-à-dire pour leur Appel. Presentement le voici qui croit devoir faire part au public du *dessein* du Diable dans cette affaire, comme si celui-ci lui avoit communiqué ses intentions. Si elles ont été telles qu'il soutient, il faut l'avouer le Diable est bien mal habile.

Son dessein si on en croit Dom De la Taste étoit d'accreditér la cause de l'Appel par le moien des convulsions, c'est-à-dire qu'il se proposoit de seduire les acceptans * mêmes; gens que ce Religieux donne pour ce qu'il y a de plus sensé, dans le tems qu'il traite les Appellans, comme ayant pour la plupart *la tête blessée*. Or comment le Diable s'y est-il pris pour seduire ces hommes si sensés & si raisonnables; c'est en faisant faire des culbutes à des femmes & à des filles & autres extravagances semblables, qui ne sont propres qu'à revolter des hommes, qui n'ont pas perdu entierement l'usage de la raison. Voilà comment le Diable s'y est pris, selon votre Confrere, dans le dessein d'accreditér l'Appel & de lui attirer des sectateurs par le moien des convulsions. Dans qu'elles absurdités, ne se precipite t'on pas quand on dispute contre Dieu même! Dom De la Taste veut après M. De Sens, que le Diable favorise l'Appel, sous pretexte qu'il s'est melé dans les convulsions, & qu'il a fait faire a ceux, qui en ont, divers choses qui ne conviennent qu'à cet esprit de malice & qui ne *servent* de l'aveu de cet Ecrivain *qu'à decrier l'Appel & les miracles*. Mais qui ne voit qu'au lieu de conclure de-là que le Demon favorise l'Appel & les miracles il faut tirer une consequence toute contraire? Je serois curieux de savoir ce que Dom De la Taste auroit a repliquer a l'argument suivant: selon vous, Mon Reverend Pere, c'est le Diable qui a operé & qui opere dans les convulsions plusieures choses surnaturelles, qui ne conviennent effectivement qu'à cet esprit de malice; or vous convenés que ces sortes de choses ne servent qu'à decrier l'Appel & les miracles auprès des gens raisonnables, ce qui est avouer, que ce que fait le Diable dans les convulsions tend à detruire l'Appel

* Dom de la Taste pourra repliquer que je ne reponds pas a toute son objection; parce qu'il pretend que les convulsionaires; par leurs Discours, tendoient a confirmer dans la cause des Appellans; ceux qui y étoient deja attachés; ce qu'il prouve par le temoignage des Ecrivans convulsionistes qui l'ont soutenu: mais cela ne prouve nullement ce que pretend ce religieux; que le Demon avoit dessein par la d'accreditér cette cause: car en supposant (ce que Dom de la Taste ne niera apparemment pas) que cet esprit malin cherchoit a jetter les Appellans dans le fanatisme; il étoit naturel que voulant se faire écouter des mêmes Appellans; il commençat par porter les convulsionnaires a relever leur cause; afin de leur faire recevoir plus aisement differens principes que les mêmes convulsionnaires meloient dans leurs discours; & qui étoient propres a jetter dans le fanatisme ceux qui les écoutoient; ce qui est effectivement arrivé aux Augustinistes Vaillantistes & autres qui ont regardé ces discours comme inspirés; & comme cela ne pouvoit finalement aboutir qu'a décreditér la cause des Appellans dans le monde; bien loin qu'on puisse prouver par la que le *dessein* du Diable étoit *d'accreditér* cette cause; cela prouve précisement le contraire. En effet Dom de la Taste reconnoît lui-même, qu'elle est deshonorée cette cause dans tout le monde, par les convulsions: mais le fils de Dieu qui veille sans cesse sur son Eglise; & qui a suscité les Appellans, pour s'opposer au progres des differentes erreurs qu'ils attaquent: n'a pas permis que le Demon vint a bout d'aneantir leur cause: un nombre d'Appellans eclairés; se sont appercus de ses pieges; & s'y sont opposés avec force: la Consultation des xxx Docteurs sera un monument eternel, qui assurera la posterité; que si Dieu permet quelquefois au Demon de tenter les Defenseurs de sa cause; & de prevaloir même contre un nombre; ainsi qu'il est arrivé a ceux qui dans cette affaire sont tombés dans le fanatisme; il fait bien veiller lui-même sur cette cause; & empêcher que le corps de ceux qui la defendent ne soient entraînés. *Misericordia Domini quia non sumus consumpti quia non defecerunt miserationes ejus*, Thren. 3.

En parlant ainsi je ne pretends pas taxer de fanatisme ceux qu'on nomme Discernans: je soutiens au contraire contre Dom de la Taste; que c'est une calomnie de leur appliquer cette note infamante; parce qu'encore qu'ils se trompent ils ne sont pas pour cela fanatiques; autrement il faudroit qualifier ainsi tout homme qui tient quelque erreur, ce qui est absurde.

Digitized by Google

l'Appel & les miracles, donc le Diable eſt oppoſé à l'un & à l'autre; donc la cauſe de l'Appel & des miracles eſt la cauſe de Dieu, donc le Pere De la Taſte qui combat ces deux choſes, combat contre Dieu même & eſt le cooperateur du Diable.

X V.

Vous me direz peut être que je m'arrette trop longtems à refuter les abſurdités, où votre Confrere tombe en voulant combattre les miracles, mais je le fais exprès pour detruire un prejugé qui vous eſt peut être commun avec un nombre de perſonnes attachées aux convulſions. Ces perſonnes s'immaginent qu'on ne peut pas bien deffendre les miracles quand on abandonne generalement les convulſions, ainſi que ſont les conſultans & ceux qui penſent de même. Or vous voyez qu'il ne me coute pas beaucoup de refuter votre Confrere, & quoique je ne le faſſe que d'une maniere ſommaire & abregée, vous pouvez juger par le peu que je vous ai dit que cela ne me couteroit pas d'avantage ſi je voulois refuter dans le detail ſa dix-huitiéme Lettre, ce que la ſeule crainte d'en faire une trop étendue m'empéche d'executer. J'oſe dire que je le ferois avec d'autant plus de ſuccez, que je donne moins de priſes en abandonnant abſolument les convulſions, ſans en attribuer aucune à Dieu, comme cauſe immediate.

Permettez-moi, Mon Reverend Pere, avant que de finir cette Lettre de vous dire quelque choſe d'une injure groſſiere que Dom De la Taſte fait aux Appellans; il repete ſouvant que le gros d'entre eux eſt livré au fanatiſme & à l'illuſion. Vous devez convenir, Mon Reverend Pere, que pluſieurs de vos Ecriveins convulſioniſtes ont plus d'une fois donné occaſion à ce reproche injurieux, en aſſurant comme ils ont fait ſouvant que le plus grand nombre parmi les Appellans étoit favorable à l'œuvre. Dom De la Taſte ne manque pas de profiter de ces aveux imprudens, pour repreſenter la multitude des Appellans comme une troupe de fanatiques. On a d'autant plus de tort de donner occaſion à une telle calomnie, qu'il n'eſt pas vrai dans le ſont que le gros des Appellans ſoit effectivement pour les convulſions. On a confondu mal-à-propos certaines plaintes qui ont été faites contre la Conſultation, avec l'attachement au convulſioniſme. Un des moiens qu'emploierent les plus zelés partiſans de l'œuvre pour decrier cette piece lors qu'elle parut, fut de dire que les Docteurs y fourniſſoient des armes aux adverſaires des miracles, & que ceux-ci pourroient bien s'en ſervir pour les rejetter. Ces plaintes ſouvent repettées firent impreſſion ſur un grand nombre d'Appellans, où de perſonnes attachées à l'Appel, mais qui étoient d'ailleurs fort indifferentes ſur les convulſions, que la plupart de ces perſonnes laiſſoient pour ce quelles ſont. Au reſte on n'écoutoit ces plaintes que parce qu'on ne ſe donnoit pas la peine d'approfondir la conſultation; ſi on l'eut fait avec attention, on y auroit aiſement apperçu des principes en vertu desqu'els on peut & on doit ſoutenir les miracles attribuez au B. Pâris, en rejettant d'ailleurs les convulſions.

Il y a donc eu de l'injuſtice dans les plaintes qu'on a fait ſur cela contre les xxx Docteurs, mais ce ſeroit une injuſtice encore plus grande d'accuſer de fanatiſme tous ceux qui ont fait ces plaintes, étant certain que la plupart ne prennent & n'ont point pris pour cela la defenſe des convulſions.

Parmi ceux mêmes qui y ſont veritablement attachés, l'équité demande qu'on uſe de diſcernement & qu'on ne les traite pas tous également. Je ne parle point des Auguſtiniſtes & Vaillantiſtes, ſi juſtement reprouvés par le gros des Appellans & contre qui les Melangiſtes où diſcernans ont toujours temoigné beaucoup de zele. Pour ne parler que de ces derniers, il eſt certain que depuis deux ouvrages

qu'un

qu'un celebre Docteur a fait pour refuter leur syſtême, *il n'y* a plus qu'un petit nombre qui le tienne. Les autres, où l'ont abandonné entierement, ou ont declaré qu'ils ne le tenoient point tel qu'il eſt refuté dans les ouvrages dont il s'agit; & en effet parmi ceux qu'on a appellé Melangiſtes ou diſcernans, la plupart ne ſavoient pas trop ce qu'ils tenoient ſur cela, & ils ont eu honte du syſtême du melange, quand ils l'ont vu caracteriſé & refuté comme il le meritoit dans les ouvrages en queſtion. En general parmi ceux qui tiennent encore aux convulſions, ſi on en excepte un petit nombre qui ſont veritablement fanatiques, les autres declarent communement qu'ils ſe tiennent aux convulſions qu'il leur plait d'appeller gueriſſantes; qu'ils ayent tot en cela, je ne le conteſterai pas à Dom de la Taſte, mais il y a une injuſtice manifeſte a traiter de telles perſonnes de fanatiques; c'eſt une calomnie manifeſte & votre Confrere ſe rend coupable de cette calomnie en traitant de la ſorte tous ceux des Appellans qui tiennent en quelque choſe aux convulſions.

XVI.

Les Docteurs conſultans ont été bien éloignés de commettre une telle injuſtice; Ils ont eu ſoin de diſtinguer les Melangiſtes des Auguſtiniſtes & Vaillantiſtes, pour ne les pas confondre avec des fanatiques. Si l'un d'entre ces illuſtres Docteurs a refuté en ſuite avec force le syſtême des premiers, en montrant qu'il avoit de grand rapport avec le syſtême des derniers, ce n'étoit pas pour les accuſer d'être également livrés a l'illuſion, c'étoit uniquement pour leur faire abandonner un principe, dont ils n'avoient pas aſſez penetré les dangereuſes conſequences, & qui les conduiſoit, ſans le vouloir, à un fanatiſme qu'ils avoient en horreur. Du reſte ce même Docteur étoit bien éloigné d'accuſer de fanatiſme ceux d'entre les Melanganiſtes ou diſcernans qui ne pretendoient ſoutenir que les convulſions qu'ils appelloient gueriſſantes. Il a declaré au contraire que quand on reduiroit la queſtion à ce point, cela ne feroit jamais un ſujet de diſpute parce que cela ſe reduiroit à la diſcution & à l'examen de cinq où ſix faits.

Une preuve certaine qu'il n'y en a pas d'avantage, c'eſt que Dom De la Taſte qui avoit un interêt capital, de trouver un grand nombre de ces convulſions qu'on nomme gueriſſantes, pour mieux établir la pretendue liaiſon entre elles & les miracles n'a pu cependant citer d'après les écrits convulſioniſtes qu'il copie que cinq exemples, par leſquels on a pretendu prouver qu'il y en a (des convulſions) qui ont réellement gueri des malades. Ces exemples ſont trois femmes & deux hommes qu'on pretend avoir été gueris par ce moyen, *p. 955 & 956.* Pour les trois femmes votre Confrere y inſiſte peu, parce que cela eſt melé de queſtions; *qu'il ne convient*, dit-il, *de diſcuter qu'à S. Côme les portes fermées.* Il a raiſon, il ne convient pas a des Religieux ni à des Eccleſiaſtiques de diſcuter ces ſortes de queſtions, mais Dom De la Taſte devoit conclure de là qu'il ne falloit pas qu'il citat de tels exemples. Un homme ſage ne doit point faire valoir des preuves qu'il ne peut pas approfondir pour en faire ſentir le ſolidité; Il devoit ſe borner aux deux hommes qu'il cite.

L'un eſt un M. Bingant qu'un laïc, auteur des reflexions ſur le plan, aſſure avoir été gueri par le moien des convulſions. C'eſt l'unique temoin que Dom De la Taſte cite pour ce fait. Je n'ai pas beſoin de vous faire ſentir le peu de fond qu'on doit faire ſur un tel temoin, dont l'imagination étoit ſi échauffée ſur l'Article en queſtion, que les plus habiles Melangiſtes où diſcernans ont mepriſé ſon écrit, comme enſeignant le fanatiſme.

Vous avouerez Mon Reverend Pere, qu'un tel temoin n'eſt pas d'un grand poids dans l'affaire du convulſioniſme; Car quoiqu'on ne doute pas que ce ne ſoit un ho-

neste homme incapable de vouloir mentir, dès qu'il est convaincu d'avoir eu l'imagination si échauffée sur cet Article, elle peut fort bien lui avoir representé comme guerissantes des convulsions qui n'étoient peut être qu'un accompagnement de guerison & un effet purement naturel. Ainsi Dom De la Taste auroit bien fait de laisser là l'exemple de M. Bingant & des trois femmes qu'il nomme ensuite, puis qu'aussi-bien on ne peut asseoir aucun jugement sur ce qu'il en rapporte: Reste donc l'exemple de M. De Bescherand. Pour celui-ci plusieurs medecins & Chirurgiens qui l'ont vu sur le tombeau, ont assuré que ses convulsions tendoient à le guerir & à allonger sa jambe; on auroit donc eu raison de dire que ses convulsions étoient guerissantes, s'il avoit été effectivement gueri; mais il l'est si peu & si imparfaitement de l'aveu même de ses amis que ce n'est pas la peine d'en disputer. Cette dispute seroit d'autant plus inutile, qu'il resteroit toujours à examiner de quel principe venoient ses convulsions. Quoiqu'on fut naturellement porté parmi les Appellans à en regarder Dieu comme l'auteur, parce que cela s'operoit au tombeau d'un Saint & où il s'étoit déja fait des miracles, il y a eu cependant parmi les Appellans des hommes d'un grand merite qui, sachant que le serpent s'étoit glissé dans le Paradis terrestre, ont soubçonné, comme je l'ai déja observé, l'Ange de tenebres de s'être glissé sur le tombeau du Saint & d'y avoir agité l'Abbé de Bescherand en punition de l'éclat, avec lequel il demandoit son miracle.

Enfin s'il y a eu des medecins qui ont soutenu que ce qui se passoit dans cet Abbé étoit surnaturel, il y en a eu d'autres qui ont soutenu que cela étoit purement naturel. Voilà, donc trois sentimens differens sur l'origine des convulsions de cet Abbé, Dieu, le Diable & la nature. Il resulte de ce partage que cette origine est fort obscure & qu'un homme sensé ne doit pas batir sur cela de systême; c'est pour l'avoir voulu faire, que les partisans des convulsions d'une part & les adversaires des miracles de l'autre, ont donné chacun de leur côte dans de si grands écarts. Les premiers supposant que les convulsions de l'Abbé de Bescherand venoient de Dieu, ont en consequence divinisé l'œuvre, les seconds supposant au contraire que les convulsions de cet Abbé venoient du Diable, sans en avoir cependant plus de preuves que les premiers, n'en avoient qu'elles venoient de Dieu, ont par une consequence toute opposée diabolisé cette œuvre & ils ont porté l'excès jusqu'à en etendre la diabolicité sur les miracles mêmes, où les convulsions n'ont aucunement influé. C'est la folie de Dom De la Taste & de ses semblables. De tels excès où l'on s'est porté de part & d'autre doivent au moins nous apprendre a être reservés, & ne pas batir des systêmes sur des choses aussi obscures, & aussi incertaines que l'est l'origine des convulsions qui ont commencé par M. De Bescherand.

XVII.

Laissons donc-là, Mon Reverend Pere, les convulsions tant celles qu'on veut faire regarder comme guerissantes, que celles à qui on ne donne pas ce nom, puis qu'on ne peut donner d'exemples de ces premieres que dans un homme qu'on avoüe être peu où presque point gueri. Mais en laissant là les convulsions, il ne s'ensuit pas qu'on doive abandonner de même les guerisons miraculeuses dont elles auront été l'accompagnement. Les Docteurs ont reconnu dans la consultation qu'on a vu quelquefois aux tombeaux des Saints de telles guerisons, qu'on n'a pas laissé de regarder comme de vrais miracles. Dom De la Taste avoue la même chose, *p.* 959. *On convient*, dit-il, *que Dieu peut miraculeusement guerir une personne sans lui épargner la douleur qui accompagneroit sa guerison; si la nature en étoit le*

Digitized by Google

le principe, douleur qui occasionne quelquefois des agitations. Il n'en faut pas d'avantage pour renverser tout ce que peut dire ce Religieux contre les guerisons obtenues au tombeau de M. Páris, ou par son intercession, & qui ont été accompagnées de convulsions. Il n'y a qu'à lui dire, ce qui est très vrai, que Dieu n'ayant pas voulu épargner à ces personnes la douleur qu'elles auroient ressentie si elles avoient été gueries naturellement, elles ont du aussi éprouver les accompagnemens naturelles de cette douleur tels que sont les agitations, les cris, grincemens de dents &c. tout cela selon le Pere De la Taste ne doit pas empêcher qu'on ne reconnoisse pour vrais miracles des guerisons, s'il est d'ailleurs prouvé qu'elles sont surnaturelles. Cela étant, on ne doit avoir aucune peine de reconnoitre pour vrais miracles les guerisons de Mademoiselle Hardoüin & de plusieurs autres qui ont été gueries avec de violentes agitations, des douleurs &c.

Mais il ne faut pas pour cela attribuer à Dieu comme cause immediate ces mouvemens hideux & indecens qu'on a vu dans les convulsionnaires les plus fameuses, sous pretexte qu'on croiroit que ces mouvemens auroient été le principe de quelque guerison: S'il étoit vrai que ces mouvemens eussent été surnaturels & qu'ils eussent gueri physiquement quelqu'un (ce qu'on n'a pu encore prouver jusqu'ici.) La raison & la Religion ne permettroient pas pour cela d'attribuer de tels mouvemens a Dieu comme cause immediate; il seroit plus juste de croire qu'il auroit permi *, à son ennemi de les exciter, soit pour punir ceux qui auroient merité de l'être, soit pour aveugler les ennemis des miracles qui ont fermé les yeux aux premiers qui ont été sans nuages. C'est sur ce fondement que les xxx Docteurs ont decidé dans la consultation que supposé qu'il y eut des guerisons operées par ces convulsions, où par les convulsionnaires, il faudroit les attribuer à un agent distingué de Dieu. En prenant un autre parti savoir d'attribuer de telles guerisonsa Dieu, & en voulant les lier & les unir aux autres miracles, on fait un tort considerable à ceux-ci, parce qu'on fournit aux adversaires des armes pour les combattre. Jugez en par votre Confrere, c'est la tout son fort pour donner les miracles au Démon; ôtez lui la pretendue liaison de ces miracles avec les convulsions, vous l'aurez desarmé.

XVIII.

Il ne faut pas me repondre, comme ont déja fait quelques-uns, que quand même on abandonneroit entierement les convulsions, les adversaires des miracles ne se rendroient pas pour cela, & qu'ils ne laisseroient pas de les combattre avec le même

* Je ne veux pas nier que Dieu ne puisse faire servir les mouvemens & les agitations des convulsions pour contribuer à quelque guerison, & je souferis sans peine à ce que Dom De la Taste cite sur cela de M. Fouillou. Ce Theologien parlant des convulsions de M. De Bescherand & de quelques autres semblables qu'on a vu au tombeau, dit que si ces convulsions avoient gueri ceux qui les ressentoient, il n'auroit fait aucune difficultes de les attribuer à Dieu, qui les auroit employé comme moien de guerison. Cela n'est pas contraire à ce qui est porté dans la consultation, que si les convulsions ont été la cause physique de quelques guerisons, il faut attribuer ces guerisons à quelque autre agent que Dieu. Les Docteurs ne parlent point là des convulsions de l'Abbé de Bescherand, n'y de quelques autres semblables qu'on a vu sur le tombeau & qui n'ont point produit de guerisons, mais d'autres convulsions fameuses, posterieures & qu'on a donné comme produisant des guerisons. Ces dernieres avoient les mauvais caracteres rapportes dans la consultation & qui les rendoient absolument indignes de Dieu. Il n'en est pas de même des convulsions de l'Abbé de Beseherand & de quelques autres qui parurent dès le commencement au tombeau; ces convulsions n'avoient rien en elles-mêmes de distingué de celles qu'on a vu quelquefois au tombeau de certains Saints dans quelques personnes qui y étoient gueries: par consequent, si les convulsions de M. De Bescherand l'avoient gueri comme elles paroissoient le devoir faire rien n'auroit empêché de dire avec M. Fouillou qu'elles venoient de Dieu qui les employoit comme cause, où comme moien de guerison.

Digitized by Google

même acharnement. Il eſt vrai qu'il paroit que tel eſt leur diſpoſition, & qu'ils ſemblent determinés à n'en reconnoitre aucuns quelques évidens qu'ils ſoient. Sans vouloir faire de comparaiſon avec les miracles de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & ceux qu'il veut bien operer par ſon Serviteur, on ne peut s'empêcher de remarquer que la paſſion, qui animoit les ſcribes & les Phariſiens contre ceux de notre Sauveur, anime aujourd'hui les nouveaux Phariſiens contre les miracles de M. Pâris, & il eſt aiſé d'en comprendre la raiſon. Notre Seigneur combattoit la morale, & la doctrine, des Phariſiens de ſon tems ſur pluſieurs points, & il leur reprochoit d'annéantir la loi de Dieu par leur fauſſes maximes, *Irritum feciſtis mandatum, &c.* Voilà, pourquoi ils ne pouvoient ſouffrir ſes mitacles, & ne pouvant nier les faits, ils prenoient le parti de dire que c'étoit le Diable qui faiſoit des miracles par lui. C'eſt ici la même choſe: les Appellans du nombre des quels étoit M. De Pâris condamnent hautement les partiſans de la morale relâchée & du Moliniſme, ceux ci par conſequent ont interêt de ne pas reconnoitre les miracles operés par l'interceſſion de M. Pâris, c'eſt pourquoi ils prennent quelquefois le parti de nier les faits, quoique très certains, & quand ils ne peuvent plus les conteſter à cauſe de leur évidence, ils ont recours au Diable pour les lui attribuer; c'eſt-là aſſurement une diſpoſition terrible & qui fait trembler pour ceux en qui elle ſe trouve, mais enfin nous devons éviter autant qu'il eſt en nous de contribuer à leur aveuglement; or c'eſt ce qu'on fait, ſoit en voulant attribuer a Dieu des convulſions qui ſont accompagnées de mauvais caracteres, ſous pretexte qu'on penſe qu'elles ont contribué à quelque gueriſon, ſoit enfin en liant ces mêmes convulſions aux miracles; c'eſt la principale raiſon qu'ont allegués juſqu'ici les ennemis des miracles. Je laiſſe là Meſſieurs les diſcernans ou Melangiſtes à examiner en leur conſcience s'ils n'ont pas contribué à ce pêché en s'opiniatrant toujours à ſoutenir cette pretendue liaiſon. Dom De la Taſte ne fait dans le fond qu'alleguer les raiſons qu'ils ont juſqu'ici apportées pour appuir ce ſyſtême. Je n'en ai diſſimulé aucune dans cette Lettre, & vous avez vu ſi j'ai été embaraſſé d'y repondre. Je me flate qu'il ne ſera plus queſtion de cela dans la ſuite entre vous & moi, & que vous laiſſerez là une bonne fois toutes les convulſions. Je voudrois bien que les autres amis qui y tiennent encore en fiſſent de même, qu'on ne parlat plus du tout de cela & qu'on ſe bornat à ſoutenir les miracles qui ſont ſans nuage, on auroit bientôt bon marché des adverſaires; & quoique votre Confrere faſſe beaucoup le ſier entre les autres, on ne tarderoit pas à le reduire au ſilence. Prions l'un & l'autre Mon Reverend Pere, pour la paix & la réünion des eſprits, afin que nous n'ayons tous qu'un eſprit, qu'un cœur & qu'une ame.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

VOTRE

Ce 23. Novembre 1737.

Digitized by Google